

Une application pour la **mémoire** et le **pilotage** de votre Conseil Syndical.

Tout ce qui concerne votre copropriété (dossiers, e-mails, décisions, documents) au même endroit, suivi et partagé.

Aujourd'hui, dans la plupart des Conseils Syndicaux, l'information se disperse. Voici ce qui se passe, et ce qui se passera demain avec l'application.

CE QUI SE PASSE AUJOURD'HUI	DEMAIN, AVEC L'APPLICATION
Votre information est éparpillée. Vos échanges vivent dans des boîtes mail personnelles et quelques tableurs. Qui a la dernière version ?	Un dossier par sujet. E-mails, devis, décisions et discussion au même endroit. Une seule version, la bonne, visible de tous.
Vos relances s'oublent. Le devis attendu, le sinistre en cours, la promesse du syndic... sans rappel, tout repose sur votre mémoire.	Une échéance et un responsable sur chaque tâche. L'application relance à votre place, et chacun voit ce qui l'attend.
Votre historique s'évapore. Un membre s'en va, et des années de vos dossiers, contacts et décisions partent avec lui.	La mémoire appartient au Conseil Syndical. Un nouveau membre reprend un dossier en le lisant, sans avoir à réclamer quoi que ce soit.

Voyez par vous-même

Une résidence de démonstration complète vous attend en ligne : trois Conseils Syndicaux, une vingtaine de dossiers, des votes et quatre exercices comptables. Explorez librement, et jugez sur pièce en dix minutes.

[Voir la résidence témoin →](#)

Demande déjà envoyée ? Vos identifiants accompagnent ce document.

QUELQUES JOURS POUR VOTRE MISE EN ROUTE

1

Votre espace est créé

Aux couleurs de votre résidence.

2

Vos membres sont invités

Chacun reçoit son accès et son guide.

3

Vous prenez la main

Une session d'une heure en visioconférence.

4

Vous êtes accompagnés

Support direct, mises à jour incluses.

NOS ENGAGEMENTS ENVERS VOUS

- ✓ **Vous changez d'avis ?**
Remboursement intégral dans les **15 jours calendaires** suivant la **première** mise en ligne.
- ✓ **Vous la prenez en main tout de suite**
Si vous savez utiliser une boîte mail, vous savez l'utiliser.
- ✓ **Vos données restent les vôtres**
Infomaniak (Suisse), RGPD, base isolée, export à tout moment.
- ✓ **Vous avez un interlocuteur**
Vous écrivez, c'est moi qui réponds, sous deux jours ouvrés.

OFFRE & TARIFS

Application « Conseil Syndical » à destination des Syndicats de Copropriétaires (SDC)

Tarifs applicables au 1^{er} septembre 2026, montants nets de taxe

Ce qui est compris	Essentielle	Premium boîte e-mail · assistant IA · comptabilité · statistiques
Dossiers suivis, tâches, échéances et rappels automatiques	✓	✓
Calendrier partagé, visioconférence, synchronisation avec l'agenda Google de chaque membre	✓	✓
Votes et sondages, avec relance automatique des retardataires	✓	✓
Documents, annuaire fournisseurs, journal d'activité	✓	✓
Membres, permissions fines, discussions par dossier	✓	✓
Application installable sur téléphone et ordinateur	✓	✓
Espace personnalisé à vos couleurs, base de données isolée	✓	✓
Sauvegardes, mises à jour et support par e-mail	✓	✓
Boîte e-mail intégrée : relève automatique, rattachement au bon dossier, pièces jointes classées	✗	✓
Assistant IA : analyse et comparaison de devis, résumés de dossiers, recherche dans le contenu	✗	✓
Comptabilité : pièces justificatives par exercice et synthèse budgétaire	✗	✓
Statistiques d'activité de votre Conseil Syndical	✗	✓

Combien d'espaces vous faut-il ?

Un **espace** = un périmètre de gestion autonome. La plupart des copropriétés n'en utilisent qu'un ; plusieurs servent en cas de syndicats distincts ou d'une ASL.

	Essentielle	Premium boîte e-mail · assistant IA · comptabilité · statistiques
1 espace le cas le plus courant	190 € / an ou 19 € / mois	290 € / an ou 29 € / mois
Jusqu'à 3 espaces	240 € / an ou 24 € / mois	340 € / an ou 34 € / mois
Au-delà de 3 espaces	-	sur devis

L'abonnement annuel vous offre deux mois. On change de palier à tout moment, au prorata. Au-delà de trois espaces, la formule Premium est nécessaire : c'est elle qui porte le multi-conseils.

Votre mise en route, **entièrement incluse**

Prestation, à la souscription	Tarif
Création et personnalisation de votre espace : adresse web dédiée, couleurs et logo de votre résidence, structure des bâtiments, commissions et emplacements, création des comptes de tous les membres, guide de première connexion	incluse
Session de prise en main en visioconférence (1 h, tous les membres)	incluse
Accompagnement et ajustements pendant le premier mois	inclus

Aucun frais d'entrée, aucun engagement de durée au-delà de la période souscrite.

Vos **prestations complémentaires**

Prestation	Tarif
Aide à la gestion de la boîte e-mail de la résidence ou de votre compte Google : création, réglages, redirections (les comptes restent votre propriété ; leur raccordement à l'application est offert)	30 €
Modifications de paramétrage au-delà du premier mois (nouveaux bâtiments, refonte des commissions, reprise de documents...)	30 € / heure
Dépassement des volumes de l'assistant IA, pour le mois concerné (le service n'est jamais interrompu ; facturé uniquement après vous en avoir informé)	10 €
Support par e-mail, mises à jour, sauvegardes, hébergement	toujours inclus

Toute prestation à l'heure fait l'objet d'une estimation écrite acceptée avant intervention.

Ce que comprend l'assistant IA, chaque mois

OFFRE PREMIUM

Usage inclus, par mois	Quantité
Analyses de devis : points clés, montants, zones d'ombre	10
Comparatifs de devis : 5 devis au maximum par comparatif	4
Résumés de dossiers : trois phrases sourcées	30
Recherches dans le contenu des documents	illimité

Le service ne s'arrête jamais. Vous suivez votre consommation dans l'application. Si vous dépassez, l'assistant continue de répondre : le mois concerné est facturé **10 € de plus**. Vous êtes prévenu dès 80 %, et nous vous écrivons avant toute facturation supplémentaire.

Votre contrat

L'abonnement est souscrit par le **Syndicat des Copropriétaires**, représenté par son syndic : la dépense entre dans vos charges communes et n'est donc pas supportée par les membres de votre Conseil Syndical à titre personnel.

Il se renouvelle par **tacite reconduction**. Pour y mettre fin, **un simple e-mail suffit**. Ni lettre recommandée, ni formulaire :

- **Abonnement annuel** : vous nous envoyez un e-mail **au plus tard 1 mois avant la date anniversaire**.
Exemple : espace ouvert le 13 août 2026, donc date anniversaire le 13 août 2027. Vous nous écrivez au plus tard le 13 juillet 2027, et l'abonnement s'achève le 12 août 2027 au soir.
- **Abonnement mensuel** : vous nous envoyez un e-mail **au plus tard 10 jours avant la date anniversaire mensuelle**.
Exemple : espace ouvert le 13 août 2026, donc date anniversaire le 13 de chaque mois. Pour que l'abonnement s'achève le 12 septembre 2026 au soir, vous nous écrivez au plus tard le 3 septembre 2026.

Vous ne serez jamais reconduit sans l'avoir su. Trois mois avant la date anniversaire, nous vous écrivons pour vous le rappeler et vous donner la date exacte jusqu'à laquelle vous pouvez y renoncer : il vous reste alors deux mois pleins pour décider. Si ce rappel tarde, vous gardez un mois à compter de sa réception ; s'il ne vient pas, vous résiliez quand vous voulez, et nous remboursons au prorata.

Toute évolution de tarif est annoncée au moins 60 jours à l'avance, et vous pouvez alors résilier sans frais et sans préavis.

Comment vous réglez

La facture est émise le jour de la **mise en ligne de votre espace**, puis à chaque date anniversaire. Vous disposez de **trente (30) jours nets** pour la régler, comme il vous convient :

- **Prélèvement automatique** : vous signez votre mandat SEPA en ligne, en deux minutes, à la souscription. Rien à refaire ensuite, et vous pouvez le révoquer quand vous voulez. Vos coordonnées bancaires sont saisies chez GoCardless, prestataire de services de paiement agréé.
- **Virement** : sur le compte indiqué sur votre facture.
- **Carte bancaire** : chaque facture porte un lien de paiement sécurisé.